



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Livret de présentation



Mise à jour Juin 2026

Créée en 1999, auparavant intitulée « Maison de l'Emploi », puis « Maison de Services au Public » (MSAP), notre structure a été labellisée « France Services » le 1^{er} janvier 2020.

Interface indispensable entre les demandeurs d'emploi, étudiants, scolaires, salariés... et le monde du travail, c'est un outil de cohésion sociale et d'animation territoriale, un guichet unique permettant de mobiliser les compétences pour aider le public dans ses démarches liées à l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, la création d'entreprise et plus largement l'accès aux droits.

En effet, des structures œuvrant dans les domaines juridiques, sociaux et de l'habitat, y tiennent également des permanences.

Vous y trouverez un accueil de 1^{er} niveau, un accompagnement à l'appropriation des démarches numériques, un centre de documentation, des salles de réunions, une salle informatique et tout un panel d'informations.

Amélie CARO,
Présidente de la CCPCP

Frédéric DRELON,
Vice-Président de la CCPCP « *Petite enfance, enfance, jeunesse, santé et accès aux droits* »

Sandra GOMES ADDE,
Chargée de la population et de la coopération territoriale

Isabelle FIEURGANT,
Responsable de France Services

Sommaire :

- France Services, pages 4 à 7
- Les Permanences Emploi-Formation-Insertion, pages 8 à 13
- Les Permanences Juridiques, Habitat et Sociales,
 - ↻ Permanences Juridiques, pages 14 à 17
 - ↻ Permanences Habitat, pages 18 à 19
 - ↻ Permanences Santé et Permanences Sociales, pages 20 à 25
- Horaires et coordonnées, page 28

France Services

Les France Services ont pour mission de faciliter et simplifier la relation des usagers aux services publics en les accompagnant dans leurs démarches administratives, et en proposant une médiation numérique.

Elles disposaient de 11 partenaires obligatoires : la CARSAT, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, La Poste, France Travail, les Ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Finances, France Rénov' et le Chèque Energie.

Au 1^{er} janvier 2025, un nouveau partenaire a rejoint le bouquet France Services, l'URSSAF pour les démarches liées au CESA, à la PAJE et à l'auto-entreprise.

D'autres partenaires locaux peuvent s'y ajouter : c'est effectivement le cas à Châteaulin où l'on retrouve une trentaine de permanences.

Les 12 partenaires nationaux n'assurent pas nécessairement de présence physique dans les France Services mais les agents d'accueil polyvalents apportent directement aux usagers une information et un accompagnement de premier niveau dans leurs domaines respectifs.

Accueil

Marie EVENAS, Isabelle CARDON et Isabelle FIEURGANT

- ↪ Accueil physique et téléphonique,
- ↪ Orientation du public vers les différents partenaires,
- ↪ Prise de rendez-vous pour les structures,
- ↪ Tenue du planning de réservation des salles et tâches administratives,
- ↪ Accompagnement du public et aide à l'utilisation d'Internet pour les démarches administratives.

Centre de documentation et Espace Numérique



↪ Documentation sur les études, les formations initiales et continues, les métiers, la recherche d'emploi, la création d'entreprise, les démarches administratives....

↪ Quatre ordinateurs, un scanner et une imprimante sont en libre accès dans le cadre de recherches d'emploi, de formation ou de démarches administratives, avec accompagnement si besoin.

Le Conseiller numérique

Christophe GASCHET

Il accompagne l'utilisateur sur 3 thématiques prioritaires :

- Soutenir l'utilisateur dans ses usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne ...
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants,...
- Rendre autonome pour réaliser des démarches administratives en ligne seul.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Concrètement, il aide l'utilisateur à :

- maîtriser les bases du numérique,
- prendre en main un équipement informatique,
- envoyer, recevoir, gérer ses courriels,
- apprendre les bases du traitement de texte,
- installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone.

Et plus généralement :

- échanger avec ses proches,
- trouver un emploi ou une formation,
- accompagner son enfant,
- découvrir les opportunités de son territoire,
- mieux connaître le numérique....

Des ateliers thématiques sont régulièrement organisés dans la salle informatique de France Services sur de nombreux thèmes : Débuter en informatique, Créer et gérer sa boîte mail, Créer et personnaliser son CV, créer et utiliser son espace France Connect, Cybermalveillance et sécurité....

Des rendez-vous d'accompagnement au numérique sont proposés dans les locaux de France Services.

Les personnes sont accompagnées dans l'utilisation de leur boîte mail, de leurs appareils (ordinateur, smartphone ou tablette) mais également pour la création d'un compte personnel (Pôle Emploi, Caf, Ameli.....) ou toute autre démarche numérique.

Ces rendez-vous sont également proposés dans les 16 autres communes de la CCPCP depuis janvier 2025. Il est toutefois nécessaire de prendre rendez-vous en contactant préalablement l'accueil de France Services.

Le conseiller numérique est également formé pour délivrer le Visa Internet Bretagne initié par la Région.



Salle informatique/EPN (Espace Public Numérique)

↪ C'est un lieu à partir duquel il est possible de se former près de chez soi, à son rythme tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé via le **dispositif Prépa-Clés** financé par la Région Bretagne.

Ce dispositif permet un apprentissage progressif, autonome et en lien avec les projets et les situations professionnelles et personnelles de chacun.

La Région Bretagne a profondément rénové le dispositif Prépa Clés à partir de juillet 2025.

Il s'articule désormais autour de trois modules dont deux vont être dispensés dans nos locaux à partir de la rentrée.

Pour les deux modules, un positionnement vise à construire un parcours de formation personnalisé, adapté aux besoins spécifiques de chaque individu.

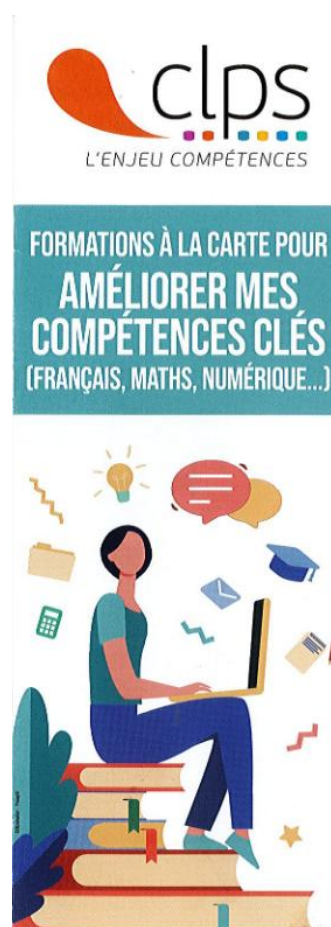
Chaque stagiaire réalise des heures d'ateliers selon le calendrier individualisé qui lui est proposé. Les contenus travaillés et leur degré d'approfondissement sont individualisés et dépendent des résultats du positionnement.

Le premier module s'intitule « **Je revois l'essentiel** » et a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de **développer leurs compétences clés afin de maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calcul mais également d'être plus à l'aise avec les usages numériques.**

Il s'adresse à des personnes jeunes et adultes sans qualification ou relevant des premiers niveaux de qualification, peu autonomes, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle ou en risque de l'être.

Ce parcours est proposé par le CLPS de Brest les jeudis et vendredis.

Le second module s'intitule « **Je consolide mes compétences** » a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de développer leurs compétences clés afin de **consolider leurs connaissances générales (français et mathématiques) et leurs compétences socles intégrant les usages numériques.**



Il s'adresse à des personnes avec ou sans expérience et concerne en priorité les publics qui manifestent le besoin de mettre à niveau leurs compétences.

Ce parcours vise les personnes dont le projet est soit l'accès à la formation qualifiante ou certifiante, soit le passage d'un concours (de catégorie C ou B) de la fonction publique d'État,

territoriale ou hospitalière soit l'accès à l'emploi. Sont notamment concernées les personnes dont la candidature pour accéder à une formation qualifiante n'est pas recevable considérant qu'il est nécessaire de renforcer leurs compétences générales.



Ce parcours est proposé par le Greta les lundis, mardis ainsi que les mercredis matin.

Pour pouvoir bénéficier de l'un de ces deux modules, il faut se rapprocher d'un prescripteur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi,.....) ou de l'accueil de France Services qui pourra accompagner à la demande via l'espace personnel France Travail.

↳ Sont également organisés dans cette salle les ateliers numériques thématiques évoqués ci-avant et animés par le conseiller numérique ainsi que des ateliers proposés ponctuellement par différents partenaires : Mission Locale (CEJ), CCPCP, France Travail.....



Les Permanences Emploi-Formation-Insertion

ADIE

Association pour le Droit à l'Initiative Economique

sur rdv au 09.69.32.81.10

Frédéric POCHARD



Le but de l'ADIE est de permettre à des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel, notamment des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA, de créer leur propre entreprise, grâce au microcrédit accompagné.

L'Adie accompagne les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.

Armée de l'Air et de l'Espace

le 3^{ème} mercredi après-midi sur rendez-vous au 02.98.64.78.46



Près de 4 000 postes à pourvoir chaque année, de 16 à 30 ans, du niveau 3^{ème} jusqu'au niveau BAC+5, sur concours ou sur titre, ou par tests de sélection en tant qu'officier, sous-officier ou militaire du rang dans un cadre contractuel ou de carrière.

50 métiers sont proposés par l'AAE, dans des domaines d'emploi aussi diversifiés que la maintenance aéronautique, la cybersécurité, la mécanique générale, les opérations aériennes (pilotes, contrôleurs, logisticien du transit aérien...), les réseaux informatiques et les télécommunications, le génie civil, la défense sol-air mais aussi la protection défense et la sécurité, la communication interne-externe...

Armée de Terre

le 1^{er} mercredi après-midi sans rendez-vous



L'armée de terre recrute et forme 16 000 postes et 5 000 réservistes.
117 spécialités dans 16 domaines d'activités.

ART

Association Recherche Travail

le 2^{ème} et 4^{ème} lundis sur rendez-vous au 02.98.68.36.82

Marie SHERPA



L'ART est une structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) située sur le Pays de Morlaix. Elle porte deux chantiers d'insertion (ACI), une association intermédiaire (AI) et

le conseil mobilité. Son objectif est de permettre à des salariés en transition professionnelle de bénéficier d'un accompagnement renforcé afin de faciliter leur accès à l'emploi durable.

L'ART a été retenue pour un marché expérimental proposé par la Région Bretagne pour le recrutement d'agents de remplacement sur le lycée Jean Moulin et le lycée de l'Aulne à Châteaulin.

Les postes proposés sont des postes d'agent de restauration et d'agent d'entretien.

Les candidats doivent être éligibles à l'IAE (Insertion par l'Activité Economique).

Ils bénéficieront d'un accompagnement socio-professionnel individualisé afin de viser un accès à un emploi durable et la recherche de solutions pour d'éventuels freins.

Cap Emploi

sur rendez-vous au 02 98 52 20 30

Quentin LE BRUSQUE



Organisme d'insertion et de placement des travailleurs handicapés en milieu ordinaire de travail.

Par ses différentes activités (accueil et information, préparation et adaptation à l'emploi, suivi du placement, maintien dans l'emploi), Ohé Prométhée/Cap Emploi favorise la mise en relation de l'offre d'emploi des entreprises avec les compétences des personnes handicapées.

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

les mercredis après-midis, hors vacances scolaires,
sur rendez-vous à l'accueil de France Services

Dominique QUENTRIC



ministère
éducation
nationale



Le Centre d'Information et d'Orientation accueille les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants...) et les adultes en recherche d'informations et de conseils pour l'élaboration de leurs projets scolaires et professionnels.

La Conseillère d'Orientation Psychologue aide le public à s'informer, à s'orienter et à élaborer un projet scolaire ou professionnel.

Conseil en Evolution Professionnelle

les mardis et vendredis sur rdv au 0800 94 00 33
ou sur www.infocep.fr/particuliers/bretagne

Karine HARDY

CIBC - Avenir Actifs



Service gratuit de conseil en évolution professionnelle destiné aux salariés du secteur privé et aux travailleurs indépendants pour faire le point sur leur situation professionnelle.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé qui permet de faire le point sur sa situation et ses projets professionnels et s'il y a lieu, d'établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...).

France Travail
Agence de Douarnenez
sur rendez-vous au 39-49
ou à l'accueil France Services
Malika BERKANE, Rozenn BERNARD, Julie BONNARD,
Noéline GADONNA, Karine RIOU,
(conseillères en recherche d'emploi)
+ Laurence CHICOINE (conseillère entreprise)



France Travail accompagne toute personne en recherche d'emploi (salarié ou demandeur d'emploi) ayant 16 ans révolus.

Les missions de France Travail s'articulent autour de :

- ↻ l'accueil, l'information, l'orientation et le conseil à tout public en matière d'emploi ;
- ↻ la réalisation des entretiens de suivi mensuel ;
- ↻ la prescription d'évaluations et de bilans professionnels ;
- ↻ l'aide à l'orientation professionnelle et au montage financier d'actions de formation ;
- ↻ la prospection des entreprises pour recueillir des offres et les aider à recruter ;
- ↻ l'accompagnement à la création d'entreprise... ;

L'Est de notre territoire est rattaché à l'agence France Travail de Carhaix qui n'effectue pas de permanence dans nos locaux.

Accompagnement global
France Travail
Claude STRULLU



Financée par le Fonds Social Européen, cette modalité d'accompagnement s'adresse aux personnes rencontrant des freins (sociaux, économiques...) à leur recherche d'emploi. Le principe est de bénéficier d'un double accompagnement réalisé par un conseiller France Travail et un travailleur social du conseil départemental.

Tout en assurant une totale confidentialité sur les actions menées, les conseillers France Travail et les travailleurs sociaux articulent leurs actions pour apporter des réponses personnalisées.

Le conseiller France Travail aidera à définir le projet de retour à l'emploi, à identifier les outils qui peuvent aider dans la recherche entre deux rendez-vous, à valoriser les compétences par rapport au projet et aux opportunités d'embauches,

Le référent social aidera à trouver des solutions pour faire face aux difficultés financières, administratives ou juridiques, liées au logement, à la santé, ou à la mobilité.

**Accompagnement
Intensif des Jeunes
France Travail**
Audrey HENNETIER



Destiné aux moins de 30 ans, afin de leur donner un coup de pouce pour décrocher un emploi durable :

- connaître le bassin d'emploi : qui recrute ? quel poste ?
- élargir les cibles professionnelles ;
- s'outiller pour booster ses recherches ;
- valoriser leurs atouts ;
- être à leurs côtés dans les contacts avec les futurs recruteurs...

**Contrat d'Engagement Jeune
France Travail**
Marion STORDEUR



Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Le Contrat d'Engagement Jeune propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes.

Il est mis en œuvre par France Travail et les Missions Locales.

Initiatives Formation
les lundis et mardis sur rdv
Sylvie ORBE



Organisme finistérien de formation pour adulte, Initiatives Formation intervient sur quatre pôles : insertion et mobilité professionnelle, socle de compétences, qualification professionnelle, formation continue.

Dans les locaux de France Services, deux accompagnements sont proposés :

- l'accompagnement Bilan de Compétences :

L'objectif est de permettre aux personnes bénéficiaires de faire le point sur leurs compétences, aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel, une reconversion, un programme de formation ou une mise en place de validation des acquis et de l'expérience.

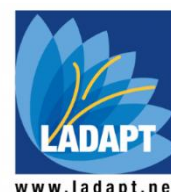
Il s'adresse à toute personne salariée, demandeur d'emploi, adulte ou jeune, ayant acquis une expérience professionnelle.

- l'accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience (VAE):

C'est un outil qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir tout ou partie d'une certification professionnelle : diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle.

Il s'agit d'accompagner les personnes bénéficiaires dans toutes les étapes de la démarche.

LADAPT
sur rdv



Ladapt est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique.

Elle accompagne la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne.

Elle accompagne en particulier les personnes en situation de handicap psychique, mental et les personnes présentant des troubles cognitifs via des prestations d'appuis spécifiques.

Dans le cadre de la permanence effectuée à France Services, il s'agit de prestations d'appuis à l'insertion professionnelle de ces publics.

MBI
Bilan Accompagnement Mobilité
Direction Mobilité Don Bosco
sur prescription
Hervé JAMIN



La direction Mobilité Don Bosco a répondu à la demande de France Travail sur la prestation MBI.

Les conseillers (ères) de France Travail peuvent prescrire un diagnostic mobilité qui sert à vérifier les difficultés ou les projets liés à la mobilité dans un parcours de recherche d'emploi.

A la suite, un accompagnement de 90 jours peut être proposé pour travailler sur l'autonomie dans les déplacements.

L'accompagnement porte un projet permis B, un achat de véhicule ou sur comment préparer un trajet avec l'outil numérique. Le parcours est individualisé suivant les besoins du bénéficiaire.

L'ambition de cette prestation est de permettre au plus grand nombre de demandeurs d'emploi, notamment les plus fragiles, de disposer d'une solution de mobilité adaptée et durable.

Mission Locale
sur rendez-vous à l'accueil de France Services
*Solen DAGORN, Annabelle LIECK-SIENG,
Sylvia MILIN et Morgane ROHOU*



La Mission Locale accueille et accompagne, sur rendez-vous, les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une aide à l'insertion.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé.

Les domaines d'intervention sont variés :

- | | |
|-----------------------|--------------|
| ✦ Orientation, | ✦ Mobilité, |
| ✦ Formation, | ✦ Santé, |
| ✦ Recherche d'emploi, | ✦ Logement, |
| ✦ Aides financières, | ✦ Loisirs... |

L'accompagnement global dans le cadre des démarches d'insertion socio-professionnelle et une prise en compte des questions qui traversent la jeunesse font de la Mission Locale un partenaire reconnu des institutions et disposant de la confiance des jeunes.

La Mission Locale est, avec France Travail, opérateur CEJ. Le Contrat d'Engagement Jeune propose aux jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi.

Passerelle vers l'Emploi
CLPS
sur prescription
Yoann FASSOT



Ce dispositif s'adresse aux allocataires du RSA relevant de l'accompagnement socio-professionnel et résidant dans le Finistère.

Les objectifs sont :

- construire une suite de parcours vers un emploi ou une formation correspondant à un projet professionnel réaliste ;
- retrouver motivation et dynamique personnelle ;
- reprendre confiance en ses capacités et développer l'estime de soi ;
- travailler les savoir-être essentiels ;
- trouver des solutions aux problèmes du quotidien ;
- identifier ses atouts et axes d'amélioration et mettre en place un plan d'actions afin de lever d'éventuels freins à l'emploi ;
- redécouvrir le monde de la formation et de l'emploi ;
- développer ses compétences pour la recherche d'emploi et les mettre en œuvre ;
- devenir autonome et acteur de son projet professionnel réaliste et réalisable.

Les personnes continuent de percevoir leur allocation RSA pendant toute la durée de l'accompagnement. Cet accompagnement se déroule sous forme d'entretiens individuels (1 hebdo), d'ateliers, de stages en entreprises et d'immersions en centre de formation.

Les Permanences Juridiques, Habitat et Santé/Sociales

Les Permanences Juridiques

Conciliateur de Justice
le 3^{ème} jeudi après-midi
sur rdv à l'accueil de France Services
Jean-François RIOU



Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- différends relatifs à un contrat de travail,
- litiges de la consommation,
- impayés,
- malfaçons de travaux,.....

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges :

- d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire),
- de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales,
- de conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

La Déléguée du Défenseur des Droits

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis, sur rendez-vous

Danièle BUFFIERE



Le Défenseur des droits est une institution indépendante, chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 5 domaines de compétences déterminés par la loi :

- la défense des droits des usagers des services publics (Etat, collectivités territoriales, tout autre organisme de service public...);
- la défense et la promotion des droits de l'enfant ;
- la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité ;
- le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité ;
- l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte.

La représentation territoriale du défenseur des droits est assurée par des agents de l'institution au sein de pôles régionaux et par un réseau de délégué(e)s bénévoles permettant d'accueillir les personnes dans des structures de proximité sur l'ensemble du territoire.

La déléguée de Défenseur des droits a pour mission principale le traitement des réclamations dans les différents domaines de compétence du défenseur des droits.

Pour ce faire, après information des personnes sur le cadre de son intervention, il recherchera le règlement amiable des réclamations par la voie de la médiation.

Sinon, il réorientera les personnes vers l'organisme compétent.

Le Délégué du Procureur

le 1^{er} jeudi, sur convocation

M. PACHECO



Les auteurs de vols, de dégradations, de délits routiers voire de violences ne comparaissent pas tous devant un tribunal correctionnel. Pour de tels faits mais d'une faible gravité, ils peuvent être reçus par un délégué du procureur.

Cette procédure suppose la reconnaissance des faits. Il n'y a alors pas de procès. La personne est reçue par le délégué du procureur pour lui soumettre la sanction définie par l'un des magistrats du parquet. Si elle l'accepte, la décision est validée par un juge du siège.

Les auteurs d'infractions se présenteront à la permanence tenue par le délégué du procureur de la République sur convocation délivrée par officier de police judiciaire.

Au cours de cette permanence, les auteurs d'infractions se verront proposer des mesures alternatives aux poursuites ou notifier la sanction pénale retenue à leur rencontre.

Point Justice

Conseil Départemental d'Accès au Droit

le 2^{ème} jeudi après-midi

sur rdv à l'accueil de France Services

Alan MARZIN



Le Point-Justice vient au soutien des objectifs d'accès à la justice et aux services publics de proximité.

Il permet d'accompagner les personnes les plus fragiles sur des problématiques juridiques complexes en réunissant différentes compétences pré-contentieuses dans un même lieu.

Il vise une offre générale de services :

- un primoaccès au droit (écoute et analyse de la situation des justiciables, formulation juridique de leurs problèmes),
- une information générale, un accompagnement dans les démarches juridiques et administratives, une aide à la rédaction et, si nécessaire, une orientation vers d'autres intervenants,

- des consultations d'information juridique,
- un service de résolution amiable des différends,
- des mesures d'accompagnement numérique pour les démarches judiciaires dématérialisées.

Le Point-Justice répond également aux directives France Services en proposant aux usagers de les accompagner dans leurs démarches relatives aux thématiques « Je fais face à un litige ou un conflit » et « Je suis victime d'une infraction ».

SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

le mercredi, sur convocation

Elodie PASTEZEUR



Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation est un service de l'administration pénitentiaire, à vocation départementale.

Le SPIP du Finistère compte un siège, situé à Brest, et trois antennes situées auprès des juridictions de Brest, Morlaix et Quimper.

Le SPIP a une action en milieu fermé (établissement pénitentiaire) et en milieu ouvert.

En milieu ouvert, le SPIP intervient sous le mandat d'un magistrat et apporte à l'autorité judiciaire tous les éléments utiles à sa décision.

Il s'assure du respect des obligations imposées aux personnes condamnées à des peines restrictives de liberté (sursis avec mise à l'épreuve, contrôle judiciaire, travail d'intérêt général) ou bénéficiant d'aménagements de peine (libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique ou à l'extérieur).

Le SPIP les aide à comprendre la peine et impulse avec elles une dynamique de resocialisation.

Le Service d'Assistance aux Tuteurs Familiaux de l'UDAF

le 3^{ème} vendredi, sur rendez-vous au 02.98.10.32.95

Isabelle ROGUES



Ce service a été créé en vue de proposer aux familles et aux tuteurs familiaux un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de soutien technique.

Il assure un lien entre la famille et le tribunal d'instance.

Ses 2 missions essentielles :

☞ l'information :

Elle est multiple et variée, à destination des familles, des tuteurs et curateurs familiaux.

Elle est dispensée par téléphone, par mail, sur rendez-vous au bureau de l'UDAF, sur RDV lors des permanences, au tribunal lors des audiences des juges des tutelles.

Elle permet de renseigner les familles avant le déclenchement d'une mesure de protection (procédures, obligations vis à vis du juge, responsabilités du représentant) et d'apporter des informations aux représentants familiaux en exercice.

☞ le soutien technique :

Il s'agit d'apporter une aide ponctuelle ou une assistance plus régulière.

Des outils sont mis à disposition des tuteurs familiaux pour faciliter l'exercice de leurs fonctions (modèles de courriers et de requêtes, compte de gestion sur fichier Excel).

**Le Service mandataire judiciaire
à la protection des majeurs de l'UDAF**
le 1^{er} mardi matin, sur rendez-vous
Caroline SIMON



Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs assure, dans le cadre du mandat du juge, l'une ou l'autre des mesures suivantes :

- une mesure de protection civile (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle) dont l'objectif est la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts.

- une mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) qui est destinée à rétablir l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources. Cette mesure est ordonnée, après échec d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP), en cas de gestion défectueuse des prestations sociales risquant de compromettre la santé ou la sécurité de son bénéficiaire.

Les Permanences Habitat

ADIL

Agence Départementale d'Information sur L'habitat

le 3^{ème} lundi de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 98 46 37 38



Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes les questions liées au logement :

- ↔ Plan de financement avant d'acheter
- ↔ Règles d'attribution des logements HLM
- ↔ Prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise d'énergie
- ↔ Contrats de construction, de cession, de travaux, d'assurances liées à la construction et au logement
- ↔ Permis de construire, règles d'urbanisme...

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



le 4^{ème} mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 98 16 11 05

Constance Fermanois

Un architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement propose de conseiller gratuitement sur rendez-vous tout particulier ayant un projet de construction, de réhabilitation ou de rénovation.

Pour un projet de construction : le CAUE conseille pour réfléchir sur l'implantation de la construction, sa conception en lien avec le jardin, l'utilisation des énergies renouvelables, ...

Pour un projet de réhabilitation : le CAUE donne des idées pour transformer une habitation, repenser le mode de chauffage, rénover une toiture, faire un ravalement, ...

Pour un projet de restructuration d'un bâtiment : le CAUE guide pour rénover, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, ...

En matière d'économie d'énergie ou d'emploi d'une énergie renouvelable : le CAUE renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières, les professionnels.

Ener'gence/Tinergie
les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 9h à 12h,
sur rendez-vous au 02 98 33 20 09
Julie MARIN



Tinergie est une plateforme publique d'information et d'accompagnement des particuliers qui vise à accélérer la transition énergétique du parc immobilier privé.

La plateforme Tinergie fonctionne comme un guichet unique de services pour simplifier les démarches des propriétaires qui souhaitent rénover leur maison individuelle : information neutre et indépendante, conseil technique, accompagnement personnalisé, aides financières. La plateforme mobilise aussi les professionnels locaux du bâtiment qui composent aujourd'hui un réseau de partenaires engagés au sein de Tinergie dans une charte qualité.

Le dispositif Tinergie permet également d'accéder à des aides financières spécifiques des Communautés de Communes pour tous les propriétaires occupants de résidences principales effectuant des travaux de rénovation énergétique, quelles que soient leurs ressources : subventions à l'évaluation énergétique et aux travaux performant.

Tinergie est également titulaire du label « Espace Conseil France Renov ».

Le conseil aux particuliers de la plateforme Tinergie a été confié aux conseillers d'Energence, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest.



Les Permanences Santé/Permanences Sociales

L'Agence Conseil Retraite

Agirc-Arrco

le 4^{ème} jeudi

sur rdv au 09 70 660 660

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc - arrco

L'Agirc-Arrco, régime complémentaire obligatoire par répartition, verse plus de 80 milliards d'euros de retraites chaque année à 13 millions de retraités.

La mission première des conseillers consiste à recevoir sur rendez-vous des actifs, au moment de leur départ à la retraite pour les accompagner dans la constitution de leur dossier de droits directs en retraite complémentaire ou de leur dossier de réversion d'actifs. C'est cette mission qui concerne la nouvelle permanence mise en place à Châteaulin depuis le mois de mars 2023.

Les conseillers ne recevront à ce jour pas d'allocataires (déjà retraités).

CAF

(Caisse d'Allocations Familiales)

le lundi sur rdv pour rencontrer un travailleur social

Pascale OLLIVIER

le mercredi sur rdv pour rencontrer un technicien

Katell JEANNES et Frédérique MAUGUEN

au 32-30



Acteur essentiel de la solidarité nationale mobilisée au service des familles, la Caf a pour mission de soutenir les familles, en gérant et versant les prestations légales à leurs allocataires et en développant une action sociale familiale.

Ses priorités sont :

- l'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne,
- l'accueil du jeune enfant,
- l'accès au logement,
- la lutte contre la précarité.

CARSAT
(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
Service Social
les mercredis et jeudis (journée)
sur rdv au 36-46
Laurence VIGNON et Margot SEINCE



Le service social de l'Assurance Maladie, géré par la Carsat Bretagne, accompagne les assurés du Régime général fragilisés par leur état de santé.

La maladie, le handicap, l'accident et la perte d'autonomie peuvent engendrer des difficultés sociales, financières et/ou professionnelles.

Les assistants sociaux élaborent des réponses individuelles et collectives adaptées aux besoins des assurés.

Le service social reçoit uniquement sur rendez-vous, dans nos locaux à partir du 8 janvier tous les mercredis (journée) et le 1er jeudi du mois (après-midi).

Le contact pour les primo-demandeurs est le 36 46.

CLIC de Pleyben-Châteaulin-Porzay
(Centre Local d'Information
et de Coordination)
permanence sans rdv le jeudi matin,
sur rdv le reste de la semaine
Soazig TROUCHARD et Vivien LE ROUX



Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de soutien, de conseil, sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels.

Réponses à des questions sur :

- l'accès aux droits,
- la prise en charge par les caisses de retraite,
- l'aide à domicile,
- la santé et la sécurité,
- le logement,
- les établissements d'accueil,
- la protection juridique,
- les transports,
- les loisirs.

CPAM
(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
les 2^{ème} et 4^{ème} mardis
sur rdv au 36-46 ou sur www.ameli.fr



La CPAM assure les relations de proximité avec les publics de l'Assurance Maladie.

Elle a pour missions :

- d'affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'assurance maladie ;
- de traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail / maladies professionnelles (remboursement des soins, paiement des indemnités journalières, avance des frais médicaux aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire, etc.) ;
- d'appliquer chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque ;
- de développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, des déficiences, etc.) ;
- d'assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés, en collaboration avec le service social des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), et des aides collectives au profit d'associations.

CRESUS Bretagne
le jeudi après-midi
sur rdv au 06.16.72.35.22
Pierre KERHOAS



CRESUS Bretagne est une association reconnue d'utilité publique créée en 2006.

Les objectifs de CRESUS :

☞ Au niveau préventif :

- Analyse et accompagnement budgétaire,
- Information bancaire (ex: comptes clients fragiles),
- Microcrédit social (Nos partenaires : CMB, Point Passerelle CA et Créasol),
- Animation collective (Jeu Dilemme, formation auprès du CLPS dans le 56).

☞ Au niveau curatif :

- Accompagnement et constitution du dossier de surendettement,
- Suivi du plan et accompagnement auprès des tribunaux en cas de recours.

Les interventions de CRESUS ont lieu uniquement sur RDV confidentiel à la demande de la personne ou des services sociaux.

ECHU !
Consultations en Tabacologie
le 2^{ème} jeudi
sur rdv au 02.98.16.14.20
Virginie CREN



Dans le cadre du local de santé, notre territoire participe depuis plusieurs années au dispositif "mois sans tabac" déployé à l'échelle nationale.

Pour aller plus loin dans sa démarche de prévention et de lutte contre les addictions, le pôle métropolitain a répondu à un appel à projet de l'ARS pour déployer cette action "d'aller-vers" sur le territoire du pays de Brest en proposant des consultations délocalisées tout au long de l'année afin d'aider au sevrage tabagique.

Il s'agit d'une prise en charge globale avec un accompagnement sur la nutrition et l'activité physique. Ce temps d'échange avec une infirmière de la Clinique de Kerfriden, d'une durée adaptée aux besoins de chacun permet d'évaluer sa dépendance et de comprendre ses mécanismes : dépendance physique, comportementale et psychologique. Chacun vient avec son objectif propre : faire le point, réduire, ou arrêter sa consommation.

Cette initiative est co-portée par le Pôle Métropolitain de Pays de Brest et la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay dans le cadre du Contrat Local de Santé. Elle répond à un besoin croissant de services de santé accessibles et adaptés aux territoires. L'Agence Régionale de Santé apporte son soutien financier.

Ker'Aidants
le 4^{ème} vendredi après-midi un mois sur 2
sur rdv au 07.48.13.42.82 ou contact@keraidants.fr
Mathilde LANNON

KerAidants

Ker'Aidants est un dispositif de répit dédié aux aidants de personnes en situation de handicap, dans le Finistère.

Cette initiative s'est construite en collaboration avec les acteurs du répit et vise à apporter un soutien concret et personnalisé aux aidants en promouvant et facilitant leur accès aux offres existantes.

Leurs missions s'articulent autour de 4 grands axes :

- Accueillir et accompagner les aidants, grâce à une équipe dédiée à l'écoute et à l'accompagnement des aidants par des permanences dans différentes villes du département. Lors de ces permanences, les professionnels(elles) prennent le temps de construire avec les aidants des solutions et de leur présenter les aides existantes.
- Répertorier et faire connaître l'offre de répit du Finistère, notamment au travers d'un site internet dédié, en communiquant sur l'offre du départementale et en assurant une veille sur les nouveaux projets.

- Construire des offres de répit de proximité, en collaboration avec les partenaires, afin de venir compléter l'offre existante en identifiant des zones blanches du Finistère ainsi que des publics cibles pour lesquels on constate un manque de réponse.
- Innover en faveur des aidants, en maintenant les groupes de travail en place et en créant un Comité des Parties Prenantes afin de développer de nouvelles solutions de répit et de communiquer sur la réalité des aidants.

Maison du Couple et de la Famille
sur rdv au 02.98.47.26.26 ou contact@mcf29.fr



La Maison du Couple et de la Famille est une structure associative, sans but lucratif, qui épaula le public dans les difficultés liées au couple et à la famille.

Située à Brest, elle propose depuis 1997 ses prestations à tous, quelle que soit l'origine géographique, à des tarifs proportionnels aux revenus.

Plusieurs prestations sont proposées :

- la médiation familiale,
- le conseil conjugal,
- les entretiens familiaux.

Les entretiens se font sur rendez-vous. Leur nombre et leur fréquence sont adaptés à chaque situation.

MGEN
le 4^{ème} jeudi après-midi sur rdv au 36-76



MGEN, organisme de sécurité sociale depuis 1947, protège aujourd'hui plus de 4 millions de personnes, gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire.

Dans le Finistère, MGEN protège près de 50 000 personnes.

Présente à Quimper et Brest, MGEN renforce sa proximité avec ses assurés sociaux et adhérents en proposant une permanence mensuelle à France Services Châteaulin.

La MSA, deuxième régime de protection sociale en France, protège l'ensemble de la profession agricole.

La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale, à savoir non seulement la maladie, la famille, la vieillesse, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles, mais également le recouvrement. En plus du versement des prestations, elle assure donc la collecte et le contrôle des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre et les non-salariés.

Elle gère également, pour le compte d'organismes partenaires, la protection sociale complémentaire en matière de retraite, santé et de prévoyance et contribue à simplifier les formalités des entreprises agricoles pour la déclaration et le paiement des cotisations de retraite complémentaire, chômage, formation professionnelle.

Elle prend aussi en charge la médecine du travail et mène des actions de prévention des risques professionnels.

NOTES



Horaires d'ouverture

du lundi
au vendredi

de 9h à 12h
et
de 13h30 à 17h

33 Quai Robert Alba
29150 Châteaulin

Tél : 02.98.16.14.20

Mail : franceservices@ccpcp.bzh



agence nationale
de la cohésion
des territoires

